

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 24 avril 2025
17h40



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 ET DIVIDENDE RELATIF A L'EXERCICE 2024

Le Conseil d'administration de la société Alten SA (la « Société ») a décidé, le 24 avril 2025, de convoquer l'Assemblée Générale 2025 de la Société le 12 juin 2025. L'avis de réunion de cette assemblée sera publié prochainement au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) et pourra être consulté sur le site internet de la Société.

Le Conseil d'administration a également décidé que soit proposé aux actionnaires d'approuver lors de l'Assemblée Générale 2025, un dividende de 1,50 euro par action ordinaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale 2025 de la résolution relative à l'affectation du résultat, le paiement du dividende aura lieu le 18 juin 2025, après détachement du coupon le 16 juin 2025.

À propos d'ALTEN

Pour toutes informations: www.alten.com/investisseurs
Contact journalistes : alten@hopscotch.fr

Leader Européen de l'Ingénierie et de l'IT Services, ALTEN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le titre ALTEN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.